

La Banque d'Angleterre est en désaccord avec plusieurs banques centrales sur le questionnement de l'accès au nouveau système TARGET destiné à la compensation interbancaire en euros. En effet, la Banque d'Angleterre veut y avoir accès sur la même base que les autres banques centrales, tandis que les autres banques européennes veulent restreindre les modalités d'accès¹¹ pour les instances qui n'adhèrent pas à l'UEM. Ces dispositions risquent d'influer sur la position concurrentielle de Londres, de Paris et de Francfort en leur qualité de centres financiers. Il est également possible que cette question retarde une partie des préparatifs techniques en vue de l'UEM et exacerbe l'opposition à l'UEM, particulièrement dans les milieux bancaires et officiels du Royaume-Uni. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre a exprimé son mécontentement face à l'éventualité que le Royaume-Uni soit pris à partie de cette façon. Toutefois, si la compensation de Londres en euros était permise et que Londres conservait son avantage concurrentiel dans le domaine des services financiers sans que le Royaume-Uni ne fasse partie de l'UEM, une partie notable du marché monétaire libellé en euros pourrait fort bien être compensée « outre-mer », à Londres.

La mise en oeuvre fructueuse de l'UEM mettra encore plus en évidence les différences des régimes réglementaires touchant les banques ainsi que les marchés des titres en Europe. Le secteur est propice aux fusions et aux consolidations des banques, lesquelles ont déjà eu lieu à Londres (p. ex. l'acquisition de Morgan Grenfell par la Deutsche Bank). L'élimination des restrictions imposées aux activités bancaires entre les États aux États-Unis a donné lieu à une vague de consolidations et de fusions. En Europe, deux événements pourraient favoriser la consolidation dans le secteur financier : une démarche paneuropéenne à l'égard de la réglementation de banques, et le retrait de l'État comme propriétaire de banques, particulièrement en France et en Italie.

¹¹La controverse touche l'accès aux liquidités intra-journalières. La Banque d'Angleterre est en train d'établir des facilités permettant de compenser les euros dans ses livres, peu importe que le Royaume-Uni participe ou non à l'UEM. Une partie du marché interbancaire en euros se retrouvera donc à Londres. Il arrivera que, en raison du règlement en temps réel dans la même journée, la Banque d'Angleterre souhaite que les banques de compensation couvrent un position déficitaire en euros au moyen de capitaux qui se trouvent ailleurs dans le système de compensation. Puisque la Banque d'Angleterre n'est pas un émetteur d'euros, elle ne peut couvrir des déficits en euros sur son propre bilan, comme une banque centrale peut le faire avec sa propre monnaie. C'est cet accès aux liquidités qui est en cause; les banques centrales française et allemande auraient insisté pour que cette liquidité intra-journalière soient réservée aux participants à l'UEM, même si toutes les banques centrales de l'Union européenne pourront avoir accès la compensation, en vue de garder le contrôle sur la monnaie. La Banque d'Angleterre fait valoir que le contrôle monétaire n'est pas vraiment menacé et que les mesures de protection contre les risques systémiques seraient renforcées par sa participation et celle d'autres banques centrales n'adhérant pas à l'UEM.